



COMMUNE DE LE FAVRIL

Département de l'Eure & Loir – Arrondissement de Chartres – Canton de Courville sur Eure

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2012

L'an deux mil douze le trente mars vingt heures trente, le Conseil Municipal sur convocation du 26 mars deux mil douze s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur John BILLARD, le Maire.

Étaient présents : Patricia ALAIZEAU - Danielle BARETS - Didier BOURNISIEU - Christian BRIGAND - Marie-Pierre ELLEAUME - Sylvie NAUD – Marinette PELLERAY – Jean François BLONDEL

Membres en exercice : 09 - **Membres présents :** 09

Secrétaire de Séance : Danielle BARETS

DÉLIBÉRATION N° 1203-11

OBLIGATION DE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'ÉDIFICATION OU MODIFICATION D'UNE CLÔTURE OU D'UN PORTAIL

M le Maire souhaite mettre en place une obligation de soumettre à avis la construction d'une clôture ou la pose d'un portail.

Aussi, Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R 421-12

Considérant que le conseil municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration préalable sur son territoire en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme,

Considérant l'intérêt de s'assurer préalablement à l'édification de la clôture ou de la pose d'un portail qu'il n'occasionne aucune gêne de voisinage ou de circulation et d'éviter ainsi la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de soumettre l'édification des clôtures et de pose d'un portail à une procédure de déclaration préalable, à compter du 1^{er} avril 2012, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.

Extrait certifié conforme,
Fait à Le Favril, le 12 avril 2012

Le Maire,
John BILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

028-212801484-20120330-1203-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2012

Publication : 30/04/2012

John BILLARD, le Maire

